

Selon l'accord France-Bénin du 28 novembre 2007

16 métiers pour lesquels la situation de l'emploi de l'emploi n'est pas prise en compte pour les ressortissants du Bénin sur l'ensemble du territoire français.

**Cinq métiers figurant sur la liste des 30 métiers de l'arrêté du 18 janvier relatif aux Etats tiers**

*Il s'agit de cinq des 6 métiers ouverts sur l'ensemble des départements, il y manque le Conducteur de travaux du BTP.*

32112 – Cadre de l'audit et du contrôle comptable et financier

Informaticien chef de projet

Inclus dans : 32321 – Information d'étude (dont chef de projet)

32331 – Informaticien expert

61 223 – Chargé d'études techniques du BTP

61 231 – Chef de chantier du bâtiment et des travaux publics

**Autres métiers (avec référence ou mentions voisines dans le code Rome)**

*A l'exception du cuisinier ces métiers ne figurent même pas dans la liste des 150 métiers ouverts aux ressortissants de l'UE en période transitoire selon l'arrêté du 18 janvier qui leur est consacré.*

12213 – Attaché commercial (banque)

13131 – Gouvernants d'établissement hôtelier

13133 – Chef de réception

13231 – Chef de cuisine

Inclus dans : 13221 – Cuisinier figurant la liste des 150 métiers

24211 – Technicien/technicienne en imagerie médicale

Technicien de vente tourisme

Mentions voisines

12241 – Agent commercial du tourisme et du transport

12242 – Technicien confirmé forfait (tourisme)

Technicien de l'agro-industrie

52231 – Technicien responsable de fabrication (industrie agroalimentaire)

Rédacteur juridique en assurances

Inclus dans 32142 – Rédacteur juridique

Cadre technique d'entretien et de maintenance

Mention voisine

52321 – Chef de service d'entretien et de maintenance ; ingénieur d'entretien-maintenance

Conseiller en assurance

Cadre technique de maintenance des appareils et équipements médicaux